



C34/ID7P/AC3B

M. VIDEAU JEAN-MICHEL  
APT 77 BAT Q9 CITE GENERAT  
80 RUE GEORGES GUYNEMER  
84700 SORGUES

**Références à rappeler**numéro identifiant ~~2285126D~~

LE PONTET, le 29 octobre 2014

AC3B

Objet : **Régularisation de paiement**

Monsieur,

Nous vous avons adressé une avance sur les allocations du mois de septembre 2014 en tenant compte de l'activité que vous aviez déclarée.

Dans le mois qui a suivi, nous n'avons pas reçu le bulletin de salaire qui devait permettre de régulariser ce versement. Aussi, celui-ci ne peut être considéré comme dû.

C'est pourquoi il sera récupéré sur le montant de vos prochaines allocations, si vous ne nous transmettez pas immédiatement votre bulletin de salaire.

De plus, en l'absence de ce justificatif, nous ne pourrions effectuer le paiement des allocations des mois à venir qu'après réception des bulletins de salaire correspondants.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Directeur

---

**Adresse de correspondance**

POLE EMPLOI TSA 40003 33625 BORDEAUX CEDEX 09

**POLE EMPLOI PACA****POLE EMPLOI LE PONTET PLACE DES DROITS DE L HOMME 2 ALLEE DE FARGUES BP 90 84132 LE PONTET CEDEX****www.pole-emploi.fr - Tél. : 3949** (Coût normal d'un mobile, gratuit ou 0,11 euro/appel depuis fixe/box)

OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 A 16H15 ET VENDREDI DE 8H30 A 12H30